



**Conseil de l'École Doctorale des Sciences de la Vie et de la Santé.
Relevé de décisions
Amphithéâtre du Collège Doctoral européen
21 juin 2017 (14h-17h)**

Présents :

Ordre du jour :

- * 1) Informations.
- * 2) Sélection des candidats pour le concours d'attribution des contrats doctoraux 2017.
- * 3) Programme « Espoirs de la recherche 2017, contrats doctoraux » de la FRM.
- * 4) Divers

PJ : Diaporama.

1 Informations : (Diapos 3-4)

1-1) Journée des docteurs le 22 juin 2017 (Diapo 3) : depuis 2009 et la création de l'Unistra, l'Université organise au Palais Universitaire une journée de remise des prix et des diplômes de doctorat. La date du vendredi 22 juin a été retenue en 2017. 700 personnes sont attendues dont 250 docteurs.

1-2) Subvention (diapo 4) : une somme de 250 Euros est accordée à l'unanimité pour soutenir le colloque d'écophysiologie animale qui se tiendra du 6 au 8 novembre 2017.

2 Sélection des candidats pour le concours d'attribution des contrats doctoraux 2015 (Diapos 5-16) :

Tous les dossiers sont traités anonymement.

Les auditions du concours sont la dernière étape d'un processus qui a débuté fin janvier 2017 par le choix des thèmes retenus par les Unités de Recherche. Le recrutement des doctorants a commencé avec la mise en ligne des informations sur le site de l'ED début mai.

Des rappels concernant le calendrier 2017 (Diapo 5, 6) et les résultats du concours 2016 (Diapo 7) sont faits en séance

La répartition des contrats par ED est le reflet du nombre de HDR et de doctorats soutenus par année. En 2013, 2015 et 2016, il y en avait 35, en 2014, il y en avait 36 (Diapos 7 et 8). Depuis 2014, tous les contrats sont attribués par concours. En 2017, l'ED Vie et Santé dispose de 35 contrats doctoraux à répartir (Diapo 9).

Suivant le règlement intérieur de l'ED, le concours se décompose en un concours A et un concours B : 101 candidatures ont été reçues, 75 pour le concours A et 26 pour le concours B.

Les 26 candidatures en concours B sont examinées (Diapos 10-11-12) et un avis par dossier est proposé au conseil. Après discussion, 13 candidats sont retenus à l'audition.

Le concours A (Diapo 5) nécessite un interclassement des candidats de 12 spécialités de master dont la liste est inscrite dans le règlement au concours (Diapo 13). Il est établi sur la base des résultats en master.

Tous les calculs menant à l'interclassement ont été faits par Serge Potier et vérifiés par Catherine Schuster et Pascal Darbon. La note moyenne lissée de master est de 13,721 (Diapo 14). Quelques exemples sont montrés en séance et l'ensemble du classement est analysé. Les 47 premiers candidats classés sont retenus.



En conclusion, 13 candidats en concours B et 47 candidats au concours A sont retenus pour l'audition. La liste des 60 candidats est validée à l'unanimité par le conseil de l'ED.

A noter que les résultats en master ou équivalent de l'ensemble des candidats retenus est proche de 14/20 et qu'ils se classent dans la première moitié de leur promotion.

Enfin, la composition du jury qui comprend 4 membres externes est rappelée (Diapos 15 et 16)

3 Programme « Espoirs de la recherche 2017, contrats doctoraux » de la FRM (Diapos 13 et 14).

L'EDSVS a répondu à la sollicitation de la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) et a présenté 2 candidats en vue de sélection pour l'attribution d'un contrat doctoral de même type que celui attribué par concours. Ils font partie des candidats retenus pour l'audition au concours. Ils se sont engagés à ne pas poursuivre le concours en cas de succès à la sélection par le conseil scientifique de la FRM.

Une discussion s'engage sur la pertinence d'une liste d'attente. Cette solution n'est pas retenue par le conseil.

4 Divers :

Aucun point divers n'est traité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.

Serge Potier
Directeur de l'École Doctorale 414
Sciences de la Vie et de la Santé.